

L'ÉGALITÉ

Revue Politique et Littéraire illustrée.

Editeur-propriétaire : WILFRID GASCON,

Saint-Jérôme (Terrebonne) P. Q.

Prenez note

M. Chs. Desjardins, 206, rue Wolfe, est notre agent-général pour Montréal et la banlieue. Il est autorisé à prendre des abonnements et à en percevoir le prix.

Nos abonnements, dans la ville de Montréal, sont payables mensuellement à notre agent—(10 cents par mois)—ou en bloc par lettre fermée adressée directement à nos bureaux.

Envoi d'un spécimen gratuit sur demande.

La thèse de Zigliara sur l'éducation

Un défi à l'abbé G. Raison

Notre adversaire n'a encore rien trouvé dans saint Thomas sur le sujet que nous discutons depuis plusieurs semaines : l'éducation et l'instruction publiques.

C'est pour le moins bizarre.

En revanche, il nous sert à la place trois colonnes d'arguments empruntés au cardinal Zigliara, "docteur éminent de l'Ordre des Frères Prêcheurs, dont la "Somme philosophique" a mérité des félicitations des plus hautes autorités philosophiques, et "est admise comme manuel dans tous les collèges classiques et séminaires de la Province aussi bien que dans diverses écoles distinguées de Rome et de l'Europe".

Bon ! on ne peut pas mieux vous tenir, cher monsieur l'abbé.

Nous avons lu très attentivement ce que Zigliara dit des "droits et des devoirs des parents et de l'Etat en matière d'éducation.

Eh bien, monsieur l'abbé, nous vous portons le défi suivant — êtes-vous homme à le relever ?

Nous vous défions de prouver que nous ayons soutenu le contraire de la thèse de Zigliara, c'est-à-dire que nous ayons jamais affirmé une seule des propositions qu'il y condamne.

Ah ! vous persistez à nous accuser froidement de répandre l'erreur et le mensonge — en compagnie de l'envoyé du pape et de l'archevêque de Saint-Paul ! l'occasion vous est enfin fournie de prouver péremp-toirement contre nous. Pour cela vous n'avez qu'à rapprocher de la thèse de Zigliara nos affirmations passées et en indiquer les réelles dissemblances. Quant à nous, nous déclarons adhérer pleinement aux conclusions du docteur catholique dont les ouvrages sont adoptés dans les séminaires de la Province, et nous affirmons même que les prétentions que nous avons soutenues contre vous, Zigliara les soutient également dans sa thèse — ce qui est une belle vengeance pour nous, comme vous voyez.

Vous êtes d'une habileté consommée, monsieur l'abbé !

Mais que nos compliments ne vous fassent pas perdre contenance. Notre défi est là :

Prouvez que nous avons soutenu le contraire de la thèse de Zigliara que vous avez invoquée contre nous.

Nous maintenons que nous avons toujours été d'accord avec Zigliara. Prouvez que ce n'est pas vrai !

Si vous ne le faites pas, vous aurez au moins réussi à prouver une chose : votre mauvaise foi par trop évidente. Mais soyez tranquille, nous nous réservons de vous donner le coup de grâce.

Une autre fois, ça vous apprendra à mesurer vos moyens avant de vous ruer sur les passants.

Il est bon quelquefois de compter avec les "demi-savants". Tout "sot écrivain" que vous nous avez estimé, il se peut que nous puissions en pincer de moins sot et plus savant que nous.